

*La motion d'ajournement*

tous les emplois, parce qu'encore là il y a le facteur conjoncturel qui entre en jeu. Et j'aurais voulu cet après-midi pouvoir faire un relevé de l'ensemble des programmes gouvernementaux qui cette année donneront de l'emploi à plus de 55,000 jeunes. Mais ceci dit, il faut quand même dédramatiser pour ne pas que nos jeunes perdent toute confiance dans le marché du travail et surtout pour qu'ils puissent s'orienter dans des domaines où il y aura possibilité pour eux de se trouver un emploi et un emploi stable. Et je termine, monsieur le président, en lisant simplement les deux recommandations pertinentes du rapport du comité de cette Chambre sur les perspectives d'emplois pour les années 1980 et je rejoins ainsi mon préopinant. La recommandation 3 se lit ainsi:

● (1700)

Les gouvernements et le secteur privé devraient prendre des mesures pour corriger les attitudes négatives à l'égard des métiers de col bleu, accorder une plus grande priorité à la formation en cours d'emploi, fournir un plus grand nombre d'instructeurs (y compris des travailleurs âgés) en matière de formation technique, fournir de la machinerie et du matériel de conception récente pour la formation, orienter l'affectation des ressources vers les cours offrant les perspectives d'emploi les meilleures, et implanter un système d'éducation permanente qui permette à une personne de se recycler et de se perfectionner toute sa vie durant.

Et ensuite la recommandation 6 se lit ainsi, et je cite:

Les programmes d'apprentissage devraient être modernisés et élargis afin de permettre l'inscription à un âge plus précoce, axés sur les normes et non pas sur la durée, ouverts aux femmes, modifiés de façon à garantir l'achèvement du programme et assurer des compétences polyvalentes.

Monsieur le président, j'endosse entièrement ces deux recommandations et je suis certain que des dizaines de milliers de jeunes accepteraient de bon gré de se prévaloir de ces avantages de formation sur le tas qui pourraient être mises en œuvre si nous adoptions rapidement le projet de loi C-115 qui a été déposé par le ministre vendredi.

**LA MOTION D'AJOURNEMENT**

[Traduction]

**QUESTIONS À DÉBATTRE**

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Fundy-Royal (M. Corbett)—Les pipe-lines—La construction d'un gazoduc vers les provinces de l'Atlantique; le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn)—L'économie—a) Les audiences tenues à Montréal par des ministres et des partisans du gouvernement b) La responsabilité de la politique du gouvernement; le député de Burnaby (M. Robinson)—La souveraineté nationale—a) Les allégations voulant que la CIA ait financé certains candidats à des élections canadiennes b) On demande qu'un comité étudie la prétendue ingérence de la CIA dans des élections canadiennes.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LES SUBSIDES**

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Thacker:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour la mauvaise administration économique qui a causé directement la perte de 300,000 emplois depuis août 1981 et provoqué une crise pour les étudiants à la recherche d'un emploi d'été ou permanent, et exhorte le gouvernement à assumer la responsabilité de ce gâchis tragique et à encourager les secteurs public et privé à embaucher de jeunes Canadiens afin que les étudiants encore à l'école aient les moyens de poursuivre leurs études et que ceux qui obtiennent leur diplôme puissent devenir immédiatement des membres productifs de la population active.

**M. Albert Cooper (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer au débat sur un sujet qui revêt une très grande importance pour les Canadiens, et certainement pour les jeunes. J'ai écouté le ministre assez régulièrement en raison de l'intérêt que je porte à la question de l'emploi et des possibilités d'emploi au Canada, mais alors que je l'écoutais aujourd'hui, je n'ai pu m'empêcher de compter combien de temps il consacrait, pendant une allocution de quarante minutes, au parti conservateur, au NPD et à toutes sortes de situations et de difficultés n'ayant rien à voir avec les problèmes réels qu'il est chargé de résoudre dans son ministère. Par exemple, j'ai constaté qu'il a perdu vingt minutes aujourd'hui avant d'aborder le cœur du problème ou de parler des solutions que nous souhaitons étudier.

Il a laissé entendre que si tous les partis coopéraient et déployaient des efforts concertés, nous pourrions mettre au point certaines politiques grandioses qui résoudraient dans un large mesure le problème du chômage chez les jeunes Canadiens. Il s'agit vraisemblablement d'une proposition acceptable et raisonnée, mais je trouve très curieux que lorsque nous nous efforçons de réaliser quelque chose, nous déployons souvent de vains efforts. Le bill C-48, qui a été déposé à la Chambre il y a quelques mois, est probablement un excellent exemple de ce phénomène. A l'étape de l'étude en comité, le gouvernement a présenté plus de 100 amendements différents, tandis que nous en avons présenté plus de 50. Tous les amendements du gouvernement ont été acceptés, alors qu'aucun des nôtres ne l'a été. Votre Honneur, voilà qui montre ce qui arrive lorsque nous parlons de coopération entre les partis.

Le ministre nous demande d'appuyer le bill C-115 auquel il a fait allusion. Comme l'a indiqué le député de Rosedale (M. Crombie), nous sommes disposés à le faire. Mais, ce qui est significatif, c'est que nous devons attendre que le ministre et le président du Conseil privé (M. Pinard) décident de présenter le projet de loi à la Chambre. Il ne nous appartient pas de le mettre en discussion, car cela incombe aux députés d'en face. Ceux-ci aiment imputer des responsabilités de tout genre aux autres députés et partis à la Chambre, alors que c'est en fait sur les épaules du ministre que repose tout le poids de la situation actuelle.